**MESSAGE ALERTE PREMIERS SECOURS**

Quelque soit le numéro des urgences que vous appelez (15, 18, 112), le centre de traitement d’alerte sera en inter connexion avec les autres services.

**Message**

1/ Je m’appelle……………… (Préciser si vous êtes secouriste) ;

2/ Je me trouve à …………….. (Préciser adresse exacte du lieu de l’accident) ;

3/ Préciser les circonstances de l’accident ;

4/ Donner le bilan vital (conscience, respiration, circulation) de la ou les victimes ;

5/ Donner le bilan lésionnel (atteinte du rachis, d’une articulation, hémorragie…) de la ou les victimes ;

6/ Indiquer les premiers gestes effectués sur la ou les victimes ;

7/ Indiquer le matériel dont vous disposez (oxygénothérapie, défibrillateur, trousse de premiers secours, brancard…) ;

8/ Donner votre numéro de téléphone ;

9/ Demander si vous pouvez raccrocher.

Il est recommandé d’afficher la trame du message d’alerte au dessus du téléphone et sur la trousse de premiers secours.

**Tout accident grave doit faire l’objet d’une « signalisation obligatoire d’accident grave » auprès de la DDCS du Val d’Oise.**

Rappeler les numéros d’appel d’urgence : 15 SAMU, 17 forces de l’ordre, 18 pompiers, 114 centre pour le traitement des discriminations, et 119 pour maltraitance sur mineurs, 115 SAMU social.

Prévoir une main courante sur laquelle seront notés :

* les circonstances de l’accident
* le bilan de la ou les victimes
* les coordonnées de la ou les victimes
* l’heure d’appel des secours
* la conduite tenue pour secourir la ou les victimes
* l’arrivée des secours
* la prise en charge de la ou les victimes par les services d’urgence.